



Cours de **TENNIS**

• PRINTEMPS – ÉTÉ 2018 •

Cette année, la Ville propose des cours de tennis en groupe pour tous! Les activités se tiendront sur les terrains de tennis situés au parc des Saphirs et seront animées par un entraîneur professionnel de l'entreprise Pierre Samson Tennis Académie Inc. Vous apprendrez les rudiments du sport et les techniques de base, vous permettant de pratiquer le tennis en toute liberté. L'entraîneur expérimenté saura s'ajuster au niveau du groupe, afin d'adapter les cours aux besoins des participants.

Peu importe le programme choisi, l'entraîneur fournit tout le matériel nécessaire, y compris les raquettes et les balles selon l'âge et la grandeur du participant.



SESSION PRINTANIÈRE | 13 MAI AU 17 JUIN

Période d'inscription : 12 mars au 30 avril

Parc des Saphirs		
Clientèle	Horaire	Coût
Petit-As (5 à 8 ans)	Dimanche de 8 h 30 à 9 h 30	75 \$
Junior (9 à 12 ans)	Dimanche de 9 h 30 à 10 h 30	75 \$
Adultes débutants	Dimanche de 10 h 30 à 12 h	115 \$
Adultes initiés	Dimanche de 12 h 30 à 14 h	115 \$
Adultes Cardio-Tennis	Dimanche de 14 h à 15 h 30	115 \$

SESSION ESTIVALE | 8 JUILLET AU 12 AOÛT

Période d'inscription : 12 mars au 18 juin

Parc des Saphirs		
Clientèle	Horaire	Coût
Petit-As (5 à 8 ans)	Dimanche de 8 h 30 à 9 h 30	75 \$
Junior (9 à 12 ans)	Dimanche de 9 h 30 à 10 h 30	75 \$
Adultes débutants	Dimanche de 10 h 30 à 12 h	115 \$
Adultes initiés	Dimanche de 12 h 30 à 14 h	115 \$
Adultes Cardio-Tennis	Dimanche de 14 h à 15 h 30	115 \$

** L'horaire est sujet à changement selon les inscriptions. La Ville se réserve le droit d'annuler un cours n'ayant pas suffisamment d'inscriptions. Les cours annulés en cas de pluie seront reportés.*

DESCRIPTION DES CLIENTÈLES

PETIT-AS 5 À 8 ANS

Ce cours s'adresse à tous les enfants, garçons et filles, âgés de 5 à 8 ans qui désirent apprendre à jouer au tennis. Apprentissage des techniques de base du coup droit, du revers, de la volée et du service sur un terrain 12 à 18 mètres. Aucune expérience en tennis n'est requise.

JUNIORS 9 À 12 ANS

Ce cours s'adresse à tous les enfants, garçons et filles, âgés de 9 à 12 ans qui désirent se perfectionner au tennis. Apprentissage et perfectionnement des techniques de base du coup droit, du revers, de la volée et du service sur un terrain 18 mètres avec introduction de la préparation en « C » et aux situations de jeu.

ADULTES DÉBUTANTS

Ce cours s'adresse à tout joueur et joueuse qui désire débuter la pratique du tennis ou qui a très peu d'expérience et qui veut apprendre les techniques de base de chacun des coups (coup droit, revers, volée, service). Aucune expérience en tennis n'est requise.

ADULTES INITIÉS

Ce cours s'adresse à tout joueur et joueuse qui a un peu d'expérience en tennis ou qui a déjà suivi une série de cours antérieurement et qui veut apprendre et perfectionner les techniques de base de chacun des coups (coup droit, revers, volée, service) tout en jouant en fond de terrain.

ADULTES CARDIO-TENNIS

Ce cours s'adresse à tout joueur de n'importe quel niveau de jeu qui désire combiner un entraînement cardiovasculaire au plaisir de frapper une très grande quantité de balles. Le cours permet d'optimiser ses déplacements sur le terrain et d'améliorer son endurance et sa technique du même coup. Aucune expérience en tennis n'est requise.

Vous désirez recevoir un cours privé? Vous pouvez contacter directement Pierre Samson Tennis Académie inc. au 418-929-6061 pour plus d'informations.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez-vous en ligne au www.sbdL.net.

Paiement : En ligne, via le site Internet de votre institution financière (Accès D ou autre), chèque, argent comptant ou carte de débit.

2. INSCRIPTION EN PERSONNE (POSTE INFORMATIQUE DISPONIBLE EN LIBRE-SERVICE)

Mairie de Sainte-Brigitte-de-Laval

414, avenue Sainte-Brigitte

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Paiement : chèque, argent comptant ou carte de débit.

S'INSCRIRE EN LIGNE, C'EST SIMPLE ET EFFICACE !

Dans le but d'offrir un service d'inscription aux activités de loisirs en ligne plus convivial, facile à consulter, rapide et efficace aux citoyens de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, le Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire a effectué une mise à jour importante de l'interface citoyenne en janvier 2017. C'est pour cette raison qu'un virage vers les inscriptions en ligne uniquement s'est réalisé en même temps que l'implantation de cette nouvelle interface, beaucoup mieux adaptée aux besoins des citoyens.

VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE LOISIRS EN LIGNE, MAIS VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE MOT DE PASSE ?

1. Rendez-vous sur l'interface d'inscription en ligne via le site Internet de la Ville au www.sbdL.net.
2. Inscrivez l'adresse courriel correspondant à votre dossier dans l'espace « courriel ».
3. Cliquez sur *mot de passe oublié*.
4. Vous recevrez un courriel de réinitialisation de mot de passe. Ouvrez ce courriel et suivez les étapes indiquées.
5. Une fois cette étape complétée, retournez sur l'interface d'inscription en ligne. Vous pourrez procéder à la validation des informations de votre profil et effectuer vos inscriptions aux activités de loisirs en ligne.

VOUS NE POSSÉDEZ PAS DE COMPTE LOISIRS ?

1. Quatre étapes faciles pour créer votre compte Loisirs :
 - Consulter le site Internet de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval au www.sbdL.net
 - Cliquer sur l'onglet *Inscription aux activités de loisirs* à droite de l'écran
 - Cliquer sur le lien *Inscription en ligne*
 - Cliquer sur *Créer un compte* et suivre les instructions
2. Suite à la création de votre *compte Loisirs*, un courriel vous sera envoyé pour confirmer son activation.
3. Inscrivez-vous en ligne aux activités de la programmation de printemps du 12 mars au 2 avril 2018 ou de la programmation estivale du 12 mars au 18 juin 2018.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (SUITE)

BESOIN D'AIDE ?

Il nous fera plaisir de vous assister dans votre processus d'inscription selon vos besoins :

- En personne à la mairie
- Par courriel : loisirs@sbdl.net
- Par téléphone : 418 825-2515, poste 262

PAIEMENT

Le paiement doit être fait en un seul versement, doit être daté du jour de l'inscription et libellé au nom de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Pour les montants de plus de 125 \$, le paiement peut être fait en deux versements, chacun représentant 50 % du montant total. Le deuxième versement doit être daté du 3 mai 2018 pour les activités de la session de printemps et du 28 juin 2018 pour les activités de la session estivale. Les tarifs incluent les taxes, si applicables. Veuillez prendre note que si le paiement n'est pas complété aux dates ci-haut mentionnées, la Ville se réserve le droit d'annuler l'inscription.

CHÈQUE SANS PROVISION

Une pénalité de 15 \$ par chèque sans provision s'applique. Le paiement doit alors être fait en argent, par débit, par mandat-poste ou par chèque visé. La Ville refusera la participation à une activité si le paiement n'est pas complété. Pour toute facture impayée, des frais d'intérêt de 13 % s'appliqueront dès le début des cours.

TARIF AVANT ET APRÈS

Pour les retardataires qui s'inscrivent après la période d'inscription, des frais de 5 \$ supplémentaires s'appliquent sur chacune des activités.

RABAIS FAMILLE

Pour favoriser la participation des enfants, un « rabais famille » s'applique sur les inscriptions de plus d'un enfant (moins de 18 ans) d'une même famille (même adresse). Il est de la responsabilité du citoyen d'appliquer le rabais sur l'inscription. La Ville ne rembourse pas les citoyens ayant omis d'appliquer le rabais famille. Celui-ci ne s'applique que pour les résidents.

- Premier enfant : Prix régulier
- Deuxième enfant : Prix régulier moins 10 % sur l'inscription
- Troisième enfant et plus : Prix régulier moins 20 % sur l'inscription

* Si le deuxième enfant et les suivants s'inscrivent à plus d'une activité, le rabais correspondant s'applique sur chacune des activités auxquelles ils sont inscrits.

NON-RÉSIDENT

Les demandes d'inscription des non-résidents de Sainte-Brigitte-de-Laval sont traitées après la période d'inscription régulière et les coûts sont majorés de 50 %.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (SUITE)

CONFIRMATION DES ACTIVITÉS

Selon les cours, un nombre limité de places est offert. Les places sont attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Si vous ne recevez pas d'appel avant le début de votre activité, c'est qu'elle a lieu. Vous devez donc vous présenter comme prévu à la date inscrite dans la programmation.

Veuillez prendre note qu'aucun appel ne sera effectué pour confirmer votre inscription. Le professeur et l'horaire sont sujets à changement.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Le remboursement à une activité ne sera accordé que s'il y a annulation de l'activité par le Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire.

Toute demande de remboursement doit se faire par écrit AVANT la fin de la période d'inscription. Après la fin de la période d'inscription, un remboursement peut être accordé uniquement pour raison de déménagement ou de maladie, avec preuve à l'appui. Prendre note qu'un certificat médical est exigé pour le remboursement en cas de maladie et qu'une preuve est aussi exigée en cas de déménagement.

Pour toute demande de remboursement, la Ville retiendra la somme de 10 \$ en frais d'administration.

Dans le cas où le nombre minimum de participants requis n'est pas atteint à la fin de la période d'inscription régulière, le Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire annulera l'activité et remboursera en totalité les personnes inscrites.

Pour les activités ponctuelles, un remboursement peut être accordé seulement si la demande écrite est faite plus de deux semaines avant l'activité.

PROGRAMME VIGNETTE ACCOMPAGNEMENT LOISIRS

La Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval adhère au programme de Vignette d'accompagnement touristique et de loisirs (VATL). Ce programme permet d'offrir la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne de 12 ans et plus, ayant un handicap physique, intellectuel ou un problème de santé mentale permanent, nécessitant un accompagnateur.

Ce programme s'applique à la plupart des activités offertes par la Ville. Pour plus d'information, contactez le Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire.

Coordonnées du Service des loisirs

Courriel: loisirs@sbdl.net

Tél.: 418 825-2515, poste 221

RESPONSABILITÉ

La Ville se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols, pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.